

# Association des Spécialistes de la Durabilité

## Charte

### Préambule

Fondée en 2024, l'Association des Spécialistes de la Durabilité (ASD) s'engage à promouvoir, soutenir et valoriser les métiers liés à la durabilité sous toutes leurs formes, tant dans le secteur public que dans le secteur privé, en Suisse. Regroupant des professionnel·les engagé·es, l'ASD agit comme un moteur de transformation vers des pratiques plus responsables, en accord avec les objectifs environnementaux, sociaux et économiques qui sous-tendent le développement durable. Cette charte a été établie pour orienter nos actions et réaffirmer notre engagement à la réalisation des objectifs du développement durable des Nations Unies et à leur intégration dans les organisations et entreprises.

Nous croyons en l'intelligence collective et sommes convaincus que la transition vers un monde plus durable repose sur une mobilisation conjointe de toutes les parties prenantes du secteur. En ce sens, nous rassemblons une communauté d'ambassadeur·rices et de défenseur·es de la profession pour structurer davantage les métiers de la durabilité, harmoniser les pratiques, créer des réseaux, former les acteurs et actrices, et favoriser le partage d'expériences. Notre mission est de maximiser notre impact et d'encourager l'adoption de solutions durables, en soutenant les professionnel·les engagé·es dans ce domaine et en contribuant à l'atteinte des objectifs de durabilité sociaux, environnementaux et économiques de la Suisse.

### Nos missions

- **Mettre en réseau et partager des expériences** : nous connectons nos membres pour favoriser les échanges, les collaborations et le partage de bonnes pratiques, créant un écosystème propice à l'innovation, à l'apprentissage continu et à l'amélioration collective.
- **Être ambassadeur·rices de la durabilité auprès des institutions** : nous représentons nos métiers auprès des autorités publiques et des entreprises de manière apolitique. Nous sensibilisons aux enjeux de nos métiers et expliquons leur rôle essentiel.
- **Défendre les intérêts des professions liées à la durabilité** : nous œuvrons pour la reconnaissance et la valorisation des métiers liés à la durabilité, tout en défendant les intérêts de nos membres dans un cadre professionnel en constante évolution.
- **Cadrer les compétences et structurer les métiers en lien avec la durabilité** : nous contribuons à définir les compétences requises et à structurer les professions engagées dans la durabilité, assurant ainsi un cadre de référence et de développement pour nos membres.

- **Établir des règles communes pour orienter le choix des prestataires** : en définissant des normes et des bonnes pratiques, nous guidons les clients dans leurs choix de prestataires engagés dans des pratiques durables.
- **Proposer des formations et des ateliers pratiques axés terrain** : grâce à des formations et des ateliers, nous renforçons les compétences de nos membres et les préparons aux défis concrets du domaine de la durabilité.

## Nos valeurs

- **Engagement** : nous nous engageons à promouvoir la durabilité dans toutes ses dimensions en étant guidés par une éthique professionnelle rigoureuse, en accord avec la présente Charte et le règlement de l'association.
- **Collaboration** : nous croyons au pouvoir de la collaboration et favorisons les partenariats stratégiques pour maximiser notre impact.
- **Intégrité** : nous agissons avec intégrité, transparence et responsabilité, en respectant les normes éthiques les plus élevées.
- **Innovation** : nous encourageons la recherche et la diffusion de nouvelles approches innovantes pour relever les défis de la durabilité de manière créative et efficace.
- **Inclusivité** : nous prônons la diversité et l'inclusion, convaincus que la durabilité ne peut être atteinte qu'avec l'engagement de tous les acteurs et actrices de la société.

## En adhérant à l'ASD, chaque membre s'engage à :

1. Respecter les missions, les valeurs et la raison d'être de l'association, en agissant dans l'intérêt supérieur d'une société plus durable.
2. Contribuer activement aux activités et initiatives de l'ASD, en partageant ses connaissances, son expérience et ses compétences.
3. Faire preuve de professionnalisme et d'éthique dans toutes ses interactions, en incarnant les valeurs l'ASD avec intégrité.
4. Contribuer de manière constructive aux débats et aux prises de décision au sein de l'association, afin de favoriser son développement et son rayonnement.
5. Ensemble, en tant que membres de l'ASD, nous nous engageons à œuvrer pour un avenir plus durable, en respectant les principes énoncés dans cette Charte.

Lieu et date

Signature